

7 RESUME A L'ATTENTION DES CITOYENS

Ce résumé citoyen est l'occasion de présenter les principaux éléments figurant dans le Rapport Annuel de Mise en Œuvre (RAMO) réalisé en 2018 et faisant le point sur le PO FEDER-FSE Poitou-Charentes au 31 décembre 2017. Il est publié sur le site internet « L'Europe s'engage en Nouvelle-Aquitaine » lancé en 2017 et qui permet à tout citoyen de la Région Nouvelle-Aquitaine de pouvoir suivre l'avancée de la programmation.

La réforme territoriale qui a mené à la fusion des Régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes en une Région Nouvelle-Aquitaine au 1^{er} janvier 2016, a conduit cette nouvelle entité à devenir Autorité de Gestion (AG) de différents programmes européens existants sur le territoire. Dans un souci de rationalisation et de mutualisation des moyens et procédures, de nombreux rapprochements ont été opérés cependant il convient de noter que les 3 PO FEDER-FSE ont vocation à rester distincts jusqu'à leur terme.

Le Programme Opérationnel (PO) 2014-2020 FEDER/FSE de la Région Poitou-Charentes a été adopté le 12 décembre 2014 par la Commission européenne. Doté de 267,95 M€, dont 222,97 M€ pour le FEDER et 44,97M€ pour le FSE, il est composé de 7 axes opérationnels (5 FEDER et 2 FSE) et de 2 axes d'assistance technique.

Le RAMO 2017 présenté en mai 2018 présente l'activité et les réalisations depuis le début du Programme, c'est une version « allégée » par rapport à celle de l'an passé axée sur la mise en œuvre du programme au 31 décembre 2017. Il permet de situer l'avancée de la programmation par rapport aux cibles à atteindre au 31 décembre 2018 pour le cadre de performance (cf. ci-dessous)

1. Avancement du programme

Au 31 décembre 2017, 579 opérations ont été programmées dont 101 en 2017 suivant la répartition suivante :

Intitulés de l'axe	Nombre de dossiers programmés	Montant d'aide programmé En M€	Montant d'aide en pourcentage de l'enveloppe de l'axe
Axe 1 Développer la recherche, l'innovation et le transfert de technologie (FEDER)	100	28,85	51,5 %
Axe 2 Favoriser l'accès à l'économie du numérique (FEDER)	22	4,81	11,6 %
Axe 3 Soutenir le développement et la mutation des PME (FEDER)	45	13,74	50,6 %
Axe 4 Promouvoir l'excellence environnementale (FEDER)	65	20,23	25,1 %
Axe 5 Protéger les ressources et le patrimoine naturels (FEDER)	47	5,67	56,7 %
Axe 6 Soutenir la création/reprise d'activité et la transmission d'entreprises (FSE)	31	2,29	57,2 %
Axe 7 Développer le capital humain (FSE)	261	36,55	92,8 %

8 dossiers ont été déposés dans le cadre de l'assistance technique

La programmation 2014-2020 prévoit la mise en place d'un cadre de performance qui définit des objectifs à atteindre pour l'autorité de gestion à mi-parcours (31 décembre 2018) mais également à la fin du programme (31 décembre 2023). Ces objectifs sont de deux ordres : financiers et opérationnels. La réalisation de ces objectifs au 31 décembre 2018 permettra de libérer la réserve de performance représentant 6% de la dotation d'un axe.

- Les objectifs financiers sont relatifs aux dépenses certifiées,
- S'agissant des objectifs opérationnels, des indicateurs ont été mis en place sur chacun des axes et des cibles ont été déterminées suite au travail de négociation entre l'autorité de gestion et la Commission européenne. Leur évolution étant à mettre notamment en corrélation avec les indicateurs financiers, seules 39 opérations ont pu servir à renseigner ces indicateurs.

Axes	Indicateurs	Cibles 2018	programmation opérations fin 2017	Réalisations fin 2017	Réalisations/cible 2018
Axe 1	Nombre de chercheurs recrutés/affectés aux projets cofinancés	57	665	4,00	7,02%
	Montant au 31/12/2017	14,15	52,74	3,24	22,89%
Axe 2	Nombre de sites prioritaires et points de branchement optique	40	33	33,00	82,50%
	Montant au 31/12/2017	6,10	11,92	1,26	20,71%
Axe 3	Investissements productifs : Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	32	1 425	17,00	53,13%
	Montant au 31/12/2017	6,86	44,55	10,72	156,41%
Axe 4	Energies renouvelables : Capacité supplémentaires de production d'énergies renouvelables	2	14,51	6,00	400,00%
	Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	536	321	0,00	0,00%
	Montant au 31/12/2017	20,38	58,12	5,44	26,71%
Axe 5	Nombre de sites soutenus	14	67	0,00	0,00%
	Montant au 31/12/2017	2,53	13,70	1,30	51,57%
Axe 6	Nombre de créateurs ou repreneurs accompagnés	1 788	6 754	1086	60,74%
	Montant au 31/12/2017	1,01	5,05	0,97	95,47%
Axe 7	Chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	6 234	21 777	1 331	21,35%
	Montant au 31/12/2017	9,96	61,24	3,63	36,45%

Les prévisions de réalisation par rapport aux programmations devraient permettre d'atteindre les objectifs définis.

2. Points abordés dans le cadre du RAMO 2017

Réalisation des objectifs du programme :

Pour le FEDER, le coût total des 285 opérations programmées (dont 6 opérations d'assistance technique) représente 49,3 % de la maquette et pour le FSE, le coût total des 294 opérations (dont 2 opérations d'assistance technique) représente 89,5 % de la maquette.

La participation du FEDER représente 33,4 % de la maquette avec des taux de programmation allant de 11,6 % sur l'axe 2 « économie du numérique » à 56,7 % sur l'axe 5 « biodiversité ». Les deux axes opérationnels, axes 6 et 7, présentent respectivement des taux de programmation FSE de 57,2 % et 92,8 %.

En ce qui concerne les réalisations, seules 76 opérations ont fait l'objet de dépenses certifiées en 2017 et 41 dossiers ont été soldés.

Stratégie Maritime :

Le Plan d'action maritime pour l'Atlantique a été adopté par la Commission le 13 mai 2013, il comporte 4 priorités, 3 d'entre-elles sont reprises dans le PO FEDER-FSE Poitou-Charentes :

- Priorité 1 : « Encourager l'esprit d'entreprise et l'innovation »
- Priorité 2 : « Protéger, sécuriser et valoriser le potentiel marin et côtier de l'Atlantique »
- Priorité 4 : « Créer un modèle de développement régional ouvert à tous et durable »

Au 31 décembre 2017, 33 opérations ont été identifiées comme pouvant relever de ces priorités pour un montant de crédits européens programmés de 10,8 M€ comme par exemple les opérations programmées par l'Université de La Rochelle dans le cadre des actions ECONAT (présenté dans le cadre du résumé citoyen 2016) ⁱavec notamment le développement d'une plateforme de gestion intégrée des zones littorales et portuaires DYPOMAR ⁱⁱ

3. Quelques exemples de dossiers programmés dans le cadre du Programme Opérationnel FEDER-FSE 2014-2020

- **Institut Pprime de l'Université de Poitiers (Vienne) en coordination avec la PME charentaise Conception Industrielle et Technologies futures (CITF) (Rouillac, Charente), soutien au transfert de technologie et à l'industrialisation de procédés électrostatiques, pour le recyclage de matériaux métalliques et plastiques de déchets industriels –**
Axe 1 « Développer la recherche, l'innovation et le transfert de technologie »,

Ce projet conduit sur 3 ans est porté par l'institut Pprime de l'Université de Poitiers et coordonné avec la PME charentaise CITF. Il vise à soutenir le transfert de technologie et l'industrialisation de nouveaux procédés électrostatiques destinés au recyclage des matériaux métalliques et plastiques contenus dans des déchets industriels : câbles électriques, équipements électriques et électroniques obsolètes, polymères,... . La création d'une dynamique régionale tournée vers le recyclage des déchets et la valorisation des matériaux provenant des véhicules en fin de vie est l'un des objectifs poursuivis, en lien

avec le bureau d'étude de la société CITF. Ce dernier est chargé de concevoir des prototypes de machines électrostatiques et de préparer leur commercialisation. Cette opération dont l'investissement correspond à **223 726 €** est soutenue par l'Union européenne (FEDER- fonds européen de développement régional) à hauteur de **134 235 €**.

- **SAS Théo, La Crèche (79), intégration de nouveaux outils numériques de gestion de vente,**
Axe 3 « Soutenir le développement et la mutation des PME »

La SAS Théo est spécialisée dans la commercialisation de peaux chamoisées et d'éponges naturelles pour l'entretien de la voiture et les usages ménagers.

Aujourd'hui l'entreprise créée en 1963, souhaite prendre le virage de la transformation numérique et se doter de nouveaux outils, à la fois pour la gestion quotidienne de l'entreprise et la relation clients/fournisseurs. Objectif : accroître sa compétitivité et toucher une nouvelle cible : le consommateur final.

Pour cela, elle lancera tout d'abord une plateforme e-commerce qui bénéficiera d'une version multilingue et présentera à terme une centaine de produits. Une stratégie webmarketing sera à l'étude pour optimiser la visibilité de la boutique en ligne, capter de nouveaux clients, et mener des actions de fidélisation et commerciales.

L'entreprise mettra ensuite en place son « outil de gestion de la relation client » et équipera ses 6 commerciaux de tablettes numériques, leur permettant un accès continu à l'information. Le projet global nécessitera de renouveler tout le parc informatique et d'accompagner la formation nécessaire du personnel.

Ce projet d'un coût total de plus de **49 889 €** est soutenu par l'Union européenne (FEDER-fonds européen de développement régional) à hauteur de **24 944 €**.

- **Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente (SDEG 16), Déploiement d'infrastructures de charge pour véhicules électriques - Département de la Charente (16),**

Axe 4 « Promouvoir l'excellence environnementale » notamment Objectif « Augmenter l'utilisation de la mobilité propre »

Cette opération permettra l'implantation de 86 bornes représentant 162 points de charge accélérée et 10 points de charge rapide, réparties de manière homogène sur l'ensemble du département charentais, hors territoire du Grand Angoulême, déjà équipé.

Leur implantation privilégiera les espaces publics et la proximité avec les axes départementaux et locaux les plus fréquentés, les zones d'intermodalités ainsi qu'avec les sites touristiques. Les bornes seront communicantes et compatibles avec les moyens d'identification les plus courants ouverts sur le marché.

Ce projet d'un coût total de **881 633 €** est soutenu par l'Union européenne (FEDER-fonds européen de développement régional) à hauteur de **617 143 €**.

- **Association Nature Environnement 17, sauvegarder les espèces végétales et animales emblématiques et restaurer les milieux naturels et les continuités écologiques - Département de la Charente-Maritime (17),**

L'association Nature Environnement 17 est gestionnaire de 3 sites naturels sensibles en Charente-Maritime : la Réserve Naturelle Régionale de La Massonne, les sites du Marais de la Brulée et des Bariteaux dont elle est aussi propriétaire.

Elle porte un projet global de conservation et de gestion des habitats et des espèces patrimoniales qui se traduit par la conduite d'actions de suivi et de sensibilisation contribuant à la préservation de la biodiversité, dont de nombreux milieux et espèces s'inscrivent dans un intérêt communautaire (Directives Habitats et Oiseaux).

Parmi ses actions, l'association assure une mission d'étude et de protection des chauves-souris anthropophiles sur la commune d'Annepont, où une colonie mixte de Grand rhinolophe et de Murin à oreilles échancrées a été découverte en 2013, dans un ancien moulin en cours de rénovation.

Ce projet d'un coût total de **283 121 €** est soutenu par l'Union européenne (FEDER- fonds européen de développement régional) à hauteur de **52 191 €** et la Région Nouvelle-Aquitaine pour **53 078 €**.

ⁱ Présenté dans le cadre du Résumé citoyen 2016

ⁱⁱ <http://CPER-ECONAT-Axe-2-Developpement-d-une-plateforme-Gestion-Integree-des-zones-littorales-et-portuaires-DYPOMAR->